

Les Agents libres

Procès-verbal de l'Assemblée générale du printemps
Lundi, 3 avril 2017, à 13h
Au Bocal, 349, rue Saint-Charles ouest, suite 100.

Liste des présents:

Pierre Pinchiaroli, Claire Gagnon, Geneviève Champagne, Jean-Robert Quirion, Charles Maheux, Alexandre l'Heureux, Silvio Orvieto, Charles Gaudreau, Roch Aubert, Dominique Lamy, Caroline Dardenne, Marianne Paquette, Sylvestre Caron, Isabelle Grégoire, Anne-Hélène Prévost, Lorraine Auger, Gabriel Paré, Sylvie Dubé, Denis Larocque, Léonie St-Onge, Alexandrine Agostini, France Pilotte, Myreille Bédard, Jocelyn Blanchard, Mario Morin, Luc-Martial Dagenais, Dominique Lamy, Nathaly Charette.

Liste des excusés:

Sonia Vigneault, Thérèse Perreault, Richard Lalancette, Mohsen el Gharbi, Émilie St-Germain, Dominic Philie, Isabel dos Santos, Isabelle Pastena, Aliona Munteanu, Nadine Meloche, Pierre Mayer, Johanne Lebrun, Marie Cantin .

Note: Lyvia Duguay a quitté le regroupement.
D'habitude Luc-M. transmet ce type d'info à tous, mais il a oublié et s'en excuse.

Ouverture de l'assemblée.

Nominations de Pierre P., président d'assemblée
Caroline, secrétaire d'assemblée

Ordre du jour

1. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
2. **Lecture et adoption du procès verbal de novembre 2016**
3. **Élection des administrateurs**
4. **Ajout aux règlements internes**
5. **Budget**
6. **Casting Workbook**
7. **Comité promo**
 - 7.1 Facebook
 - 7.2 Projet jumelage
 - 7.3 Outil promotionnel
 - 7.4 Scènes mythiques
8. **Présentation des comités**
9. **AQRA (Regroupement de regroupements d'acteurs)**
10. **Vote secret, main levée ou papiers**
11. **Nouveaux candidats**
12. **Clôture**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté après amendement, soit inversion de l'ordre des points.
Proposé par Pierre P. , secondé par Luc-Martial.

2. Lecture et adoption du procès verbal de la réunion A.G. de novembre 2016

Le procès verbal ayant été transmis à tous, les corrections et commentaires sont demandés, sans relecture. Aucun changement. L'adoption est proposée par Lorraine, secondée par Sylvestre.

3. Élection des administrateurs:

Lorraine Auger et Marie Cantin quittent le c.a.

Sylvestre propose France à la trésorerie, Roch seconde.

Claire propose Myreille comme administratrice, secondée par Charles.

Luc-Martial remercie chaleureusement Lorraine et Marie.

4. Ajout aux règlements internes.

Luc-Martial désire valider le libellé des changements votés à la dernière assemblée à notre registre de règlements internes. Cela sera plutôt fait à la réunion du c.a.

5. Budget.

En l'absence de Marie, il n'y a pas de présentation de budget aujourd'hui. Il n'y a pas eu de changement au budget annuel, qui s'évalue et se vote à la réunion d'automne pour l'an suivant.

6. Guide sur l'utilisation de Casting Workbook, à l'attention des Agents Libres.

Luc-Martial a créé un outil d'informations sur l'utilisation de CWB. Ce guide renseigne les Agents Libres sur l'utilisation stricte recommandée à tous, afin d'éviter remontrances de CWB...

Exemple: Savoir de façon précise quand on peut ou pas se proposer au Québec ou hors Québec, selon qu'on est inscrit personnellement ou pas.

Pour ce faire: Aller sur Espace Membres sur le site internet des A.L.

Luc-Martial va envoyer un courriel à tous les agents libres afin de les inviter à aller consulter son tutoriel.

Jean-Robert ajoute que le CWB est "slick", accessible et que le milieu du casting s'en va certainement vers une plus grande utilisation de cette banque, car c'est convivial et complet pour les directeurs de c. Note: Si vous faites partie des 10 membres inscrits, il est recommandé de toujours vous proposer directement via le site de CWB.

7. Comité Promo

7.1 Pages Facebook des Agents Libres

Nous avons 2 pages Facebook des Agents libres, une privée et une publique.

L'utilisation de chacune a des fonctions différentes:

La **page privée** nous permet d'échanger entre nous, membres des Agents libres. Alexandrine mentionne que tous commentaires et partage d'opinion se doit d'être véhiculé uniquement sur la page privée.

La **page publique** permet de faire la promotion des projets professionnels de chacun. C'est une vitrine. Cette page étant publique, ce n'est jamais un outil d'opinions et de commentaires. Pour vous inspirer vous pouvez aller voir les pages publiques d'agences d'acteurs.

Pour y mettre des informations destinées à nous promouvoir, il faut contacter un des administrateurs de la page, soit: Geneviève et Jean-Robert.

Il faut leur transmettre du contenu précis: lien clair et complet, un texte rédigé. Ils vont prendre ce contenu ou ce lien et l'afficher. (Ils ne sont pas là pour concevoir, rédiger votre pub...)

Le meilleur chemin est de leur communiquer l'info à publier par message privé via FB.

Le vidéo promo des Agents libres a rejoint 30 000 utilisateurs de FB. C'est fuckin' slick!

Like ou partage?

Jean-R. vous recommande de partager les infos de cette page plutôt que de cliquer "j'aime", communément appelé "liker". Cette stratégie permet une plus grande diffusion car, lorsqu'on "like" entre nous, à la longue, à cause de l'algorithme, le partage de nos projets tourne entre nous.

7.2 Projet jumelage

Geneviève va envoyer un courriel afin de proposer de jumeler par deux les agents libres, selon qu'ils peuvent donner ou ont besoin d'aide, pour la réalisation et diffusion d'outils promo dans les médias sociaux. Dans un premier temps, on s'occupe de cet aspect. L'idée de jumelage pourra ensuite s'étendre à d'autres types entraide, comme par exemple de:

- mieux connaître notre casting à travers le regard de l'autre,
- mieux se coiffer...

Claire se demande si une rémunération serait appropriée. L'assemblée refuse et préconise l'échange, sauf dans des ententes de service spécifiques. Luc-M. invite ceux qui se sentent largués à faire preuve d'autonomie en demandant de l'aide.

Dominique va nous transmettre un courriel d'information sur une formation au CQT.

7.3 Projet d'offrir un outil promotionnel aux directeurs de casting

Geneviève expose le projet du comité de créer un outil et d'aller le remettre aux directeurs de c.

But: renouveler notre présence à leur esprit, susciter une réaction de sympathie à l'égard des A.L.

Aucun budget alloué pour le moment.

Proposition faite que Sylvestre se charge de préciser le projet et nous revienne avec conception détaillée et les coûts. Proposé par Alexandre, secondé par Alexandrine. Adopté.

7.4 Projet: Les Grands classiques

Projet d'Anne-Hélène, Geneviève et Jean-Robert.

Idée de tourner des reprises de scènes mythiques avec des A. L. et de les diffuser auprès des directeurs de casting. Concept faisable en unissant nos talents, aptitudes et ressources. Léonie et France s'impliquent aussi dans ce projet.

Budget sera présenté et voté.

Notes de ce brainstorming:

- Instaurer une continuité du concept... à la manière du *Couple qui fait des sketch...*
- Permet d'offrir des démos plus récents.
- Montrer l'acteur dans autre chose que ce qui est conventionnel.
- Ne pas chercher à devenir viral, ce qui est imprévisible. Viser plutôt à montrer en 10-15 secondes le talent d'un interprète.
- On pourra utiliser Facebook-live pour promouvoir l'activité.
- Diffuser avec régularité, ex: 1 par mois.

Geneviève souligne notre désir d'être ensemble, de travailler d'avoir du fun, de se mettre en valeur. On s'aime. On fourre, pis on filme. (!?) (Je ne sais plus qui a dit ça... ;) Et ... Alexandre fera la narration.

8. Présentation des comités:

Comité Party: Sylvestre.

Comité Promo: Alexandre, Geneviève, Jean-Robert, Myreille, Anne-Hélène, France, Isabel dos S. et Isabelle P.

Geneviève va demander par courriel qui d'autre veut s'impliquer. Beaucoup de projets et de tâches. Il y aura des sous groupes.

Est-ce qu'il me manque un comité?

9. AQRA

Caroline fait l'exposé d'une proposition qui a été faite aux Agents libres de faire partie d'un regroupement de regroupements.

Résumé des faits:

En février dernier, notre regroupement a été invité à une rencontre au sujet de cette proposition. Luc-Martial et Caroline y ont assisté.

Les personnes présentes étaient:

Natacha Monette, de Double identité, initiatrice du projet

Annick Lemire, d'Électrons Libres, (lié à l'Agence artistique François Legault)

et Christine Filteau, pour Entreacteurs, (cependant la personne qui aurait dû être présente pour Entreacteurs est Philippe Boutin, son conjoint, qui était malade. Il est coordonnateur du regroupement, car Christine Filteau est devenue agente et a maintenant son agence, Acte 1.)

Était aussi présente: Fanny, responsable des communications dans une autre boîte de production de Natacha Monette. Fanny nous a présenté un premier jet de "déclaration" d'association.

(Le regroupement Acteurs associés, Laurent Imbault, était absent.)

Ce qui nous a frappé lors de cette réunion est que:

- Nous sommes le seul regroupement qui fonctionne en collégialité.

Tous ces regroupement, sont dirigés par une personne. De plus, Annick Lemire et Philippe Boutin, ne sont pas acteurs membres de leurs regroupements. Ce sont des plateformes "clé en main" qui offrent des services. Les coordonnateurs prennent individuellement toutes les décisions. Comme nous, les acteurs se proposent eux-mêmes. les Électrons libres et EntreActeurs sont reliés à une agence.

- La proposition était faite par une personne qui créait un sentiment d'urgence artificiel en laissant entendre qu'il pourrait y avoir des conséquences à ne pas entériner rapidement son idée. Cela nous semblait plutôt être une proposition qui devait être analysée, une démarche dont la nécessité devait être analysée et si elle s'avérait utile, qui se devrait d'être faite en profondeur, afin qu'elle soit professionnelle.

Malgré notre envie de nous sauver en courant... ;) Nous sommes questionnés sur la nécessité et les avantages que pourrait avoir une telle "association" pour notre regroupement, si elle était bien faite. Nous avons communiqué avec plusieurs agents libres qui avaient de l'info ou qui ont déjà fait partie de d'autres regroupements et nous avons tâché d'évaluer si le fait de s'associer aurait pu répondre à une nécessité. Nous avons aussi vérifié les rumeurs concernant un soi-disant ras-le-bol des directeurs de casting à faire affaire avec des regroupements, mais ce qui nous importe surtout, à faire affaire avec nous.

L'histoire des fuites d'infos concernant des castings de Lucie et de Denise Charest qui les attribuaient de prime abord à des membres de regroupements, semblait inquiétante. Cela s'est avéré avoir été mis en ligne par une personne qui n'est pas membre d'un regroupement. Ces directrices le savent et tout semble calmé.

Notre conclusion au c.a. a été que:

Nous ne voyons pas l'utilité pour les Agents libres de faire partie de cette association, telle que proposée. Nous n'avons pas apprécié le processus bousculant et avons refusé d'entériner la proposition.

Nous pensons cependant qu'une représentation de notre part auprès de l'Uda, afin d'établir une définition précise d'un regroupement d'acteurs serait importante. Luc-Martial et le c.a. vont faire le suivi auprès l'Uda.

L'AQRA a été créée début avril. Double identité, EntrActeur et Électrons libres en font partie. Lors de la diffusion de leur annonce de création sur la page FB de Double identité, Luc-Martial a écrit un mot, situant notre position, à savoir que cette association n'a pas à se présenter comme la représentante de tous les regroupements.

Le comité promo a relancé le vidéo "Un agent libre... c'est quoi", afin de réaffirmer qui nous sommes.

Comme toute mauvaise chose a son pendant positif, l'exercice nous a permis de nous resituer et nous provoque à affirmer davantage qui nous sommes. Le c.a. travaille à créer une définition exhaustive de ce qu'est un regroupement d'acteurs comme le nôtre. Il rencontrera l'Uda sous peu.

10. Proposition d'instaurer le vote secret, sur papier.

Denis demande le vote secret, mais il y a confusion et le vote les yeux fermés le satisfait. Alexandrine propose que le vote secret soit fait sur papier plutôt qu'avec main levée, les yeux fermés, secondée par Dominique. Proposition refusée par vote.

11. Nouveaux candidats

Note: Jean-Robert quitte avant la présentation des candidats. Il mentionne qu'il ne voterait pour personne, indépendamment de la qualité, car il considère que nous sommes déjà trop nombreux. Il mentionne que certains membres sont déjà en trop. La discussion n'a pas eu lieu sur cet énoncé, car il l'a lancé sur sa sortie.

Nous sommes 40 Agents libres avant le vote.

Vote par main levée, les yeux fermés. Compte fait par président et secrétaire. L'abstention n'est pas permise dans ce cas.

Présentation des candidats et vote.

Pierre Limoge	Présenté par Alexandrine	accepté
Marc Donati	Présenté par Gabriel	refusé
Josée Rivard	Présentée par Mario	refusée

Proposition faite qu'à l'avenir le matériel des candidats soit transmis à tous au minimum 7 jours avant la date de l'AG. Proposé par Dominique, secondée par Roch, adoptée.

Anne-Hélène souligne que l'exigence des pré-requis lui semble aléatoire et qu'il y a beaucoup de subjectivité dans le processus de choix des candidats. Caroline mentionne qu'une grille de critères détaillés, avec pointage précis avait été créée et utilisée, mais cela ne changeait rien. On ne peut pas se mentir, il s'agit d'un vote impossible à rendre totalement objectif. Chaque acteur présent doit évaluer selon les critères suivants: la formation, le talent, l'autonomie, l'apport au regroupement. Même l'ordre d'importance de ces critères demeure personnel.

Idée mentionnée par ? que les parrains-marraines accompagnent les recrues pendant toute la première année.

L'assemblée reste souple quant à l'idée une quarantaine.
Nous sommes 41 membres pour 2017.

12. Clôture

Un immense **MERCI à Jocelyn** pour son accueil au Bocal!